

# Les documents de l'Église sur la vie consacrée

Patrick J. Griffin, C.M.

Voici l'une des manières de décrire le rôle du Directeur provincial dans les Statuts des Filles de la Charité :

« *Le Directeur et la Commission de Formation accordent une attention particulière aux documents de l'Église et à leur application appropriée* » (Constitutions, St. 56f.).

Cette instruction est réitérée dans le *Directoire du Directeur provincial* au paragraphe 24. Les documents de l'Église peuvent être pour nous une riche source de documents pour nos interventions et nos efforts de formation de nos Sœurs. Il y aura, bien sûr, une grande diversité de familiarité avec ces documents parmi nous comme parmi les Sœurs, mais chacun peut tirer profit aussi bien d'une première approche de ces textes comme d'un traitement plus approfondi. Je sais que cela a été mon cas.

Je diviserai mon intervention en deux parties : tout d'abord, un examen rapide de ce qui peut être considéré comme documents d'Église ; et dans un deuxième temps, cinq thèmes autour desquels on peut classer certains des documents les plus importants.

## I. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE DOCUMENTS DE L'ÉGLISE

S'occuper des documents de l'Église sur la formation et savoir en quoi ils nous sont utiles dans notre vocation vincentienne peut nous prendre beaucoup de temps tout en étant fascinant. Je dois vous dire que j'ai trouvé la lecture de ces documents très intéressante et je me suis souvent retrouvé pris dans des réflexions personnelles sur le sens qu'ils avaient pour ma propre formation. Lorsque je considère le souffle de ces documents qui peuvent être rangés dans la rubrique des documents de formation, je les divise en cinq groupes dont je vais vous faire un résumé.

Le premier groupe que j'ai identifié se compose de la Bible. Oui, je la range comme un document de l'Église majeur et fondateur pour la formation. C'est de la Bible que tout le reste des documents de formation reçoit leur autorité. Et la Bible est manifestement un document de l'Église. Sous la conduite de l'Esprit Saint, elle a été écrite en Église par les membres de l'Église. Et c'est l'Église qui décide des livres qui sont insérés dans la Bible et de la façon dont les passages doivent être interprétés. De toute évidence, la Bible est le document de formation le plus important de tous.

Un deuxième groupe de documents d'Église sur la formation est constitué de ces textes que nous offrent les Conciles de l'Église et les écrits du Saint-Père qui font autorité. Deux documents qui sont essentiels pour notre étude proviennent du Concile Vatican II: la constitution dogmatique *Lumen Gentium* (LG, 1965) et le décret *Perfectae Caritatis* (PC, 1965). Nous examinerons rapidement ces deux documents et ce qu'ils ont à nous enseigner sur la formation. En ce qui concerne les documents écrits par le Pape, j'en soulignerai un en particulier: il s'agit de l'exhortation apostolique *Vita Consecrata* de Jean Paul II (VC, 1996). Les documents que je range dans ce groupe ont une autorité particulière et nous avons une obligation particulière à y porter toute notre attention et notre écoute.

Je voudrais mettre à part un troisième groupe qui relève du service particulier dans l'Église qui a la responsabilité de personnes comme nous: la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique – même si ce service a changé de nom plusieurs fois. De nombreux documents créés par ce service nous parlent sans détour de nos besoins de formation. Je pourrais mettre en valeur un certain nombre de ces documents: *La dimension contemplative de la vie religieuse* (1980), *Les directives sur la formation dans les instituts religieux* (1990), *La vie fraternelle en communauté* (1994), *Repartir du Christ: un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire* (2002), et *Le service de l'autorité et l'obéissance* (2008). C'est à ce dernier ensemble de documents que nous prêterons une attention particulière dans la deuxième partie de mon intervention.

Un quatrième groupe de documents que l'Église nous offre sur la formation provient de nos propres écrits. Notre regard restant concentré sur les Filles de la Charité, nous allons tout d'abord identifier leurs Constitutions et Statuts. Il s'agit de documents bien écrits et étudiés avec soin qui reflètent le plus clairement possible notre charisme et qui expriment l'intention de l'Église pour notre Compagnie. J'ajouterais à ce groupe les écrits de nos fondateurs. Louise comme Vincent révèlent leur vision de la Compagnie dans leurs écrits et nous lisons ces documents avec profit pour saisir ce qui est le plus important pour notre formation spécifique. Enfin, j'inclurais dans ce groupe, les textes particuliers que nous avons créés par la réflexion sur les documents de

notre communauté et en fonction des besoins de notre temps et de notre situation. Ainsi, *L'Instruction sur les Vœux*, le *Document Inter-Assemblées*, les guides de la Visitatrice et du conseil provincial, celui de la formation initiale, celui de l'Économe provinciale, le Directoire du Directeur provincial, etc. Nous savons que ces documents sont le fruit d'une réflexion attentive sur qui sont les Filles de la Charité et sur ce qu'elles doivent être pour rester fidèles à leur charisme.

Et le dernier groupe de documents que je voudrais relever comprend toutes les grandes œuvres générées par des membres de l'Église pour nous aider tous à connaître avec plus de clarté comment nous devons être formés à l'image de Jésus. Ainsi, *L'introduction à la vie dévote*, *L'imitation de Jésus-Christ*, *Le nuage d'inconnaissance*, *Le Château intérieur*, etc. Ces œuvres classiques parlent à toutes les époques de la nécessité d'être formés en Christ.

L'objet de cette liste consiste à souligner que l'Église nous offre de nombreux documents qui contribuent à notre formation. Certains d'entre eux nous sont bien connus, et d'autres le sont moins. Au cours de mon intervention, je vais insister particulièrement sur les documents qui ont été créés par les Conciles de l'Église, les écrits du Pape et ceux de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique. Ils nous orienteront vers le meilleur de ce que l'Église a à nous dire sur la formation à partir de la position officielle qui est la sienne.

## II. CINQ THÈMES POUR CLASSER LES DOCUMENTS DE L'ÉGLISE CONTEMPORAINS

### 1. Les documents de formation: les *Directives sur la formation dans les instituts religieux*

Il s'agit d'un document de 1990 qui a été publié par la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, qui, comme je l'ai dit, est la Congrégation du Vatican qui traite des affaires relatives à notre vie. Ce document est intitulé: *Directives sur la formation dans les instituts religieux* qui est le sujet en lien avec ce que nous allons faire aujourd'hui. La Congrégation énonce sa mission et la finalité de ce document particulier dès les premiers paragraphes:

La Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique [...] [a la] mission de donner aux instituts des orientations qui pourront les aider à élaborer leur propre charte de formation (*ratio*) dont le droit général de l'Église leur fait une obligation. (16) D'autre part, religieuses et religieux ont le droit de

connaître quelle est la position du Saint-Siège sur les problèmes actuels de la formation et les solutions qu'il aurait à suggérer pour les résoudre. [...] Il rappelle à tous quelques exigences du droit en fonction des circonstances et des besoins présents (*DFIR* 4).

Et elle décrit les personnes à qui ce document s'adresse particulièrement :

«La vie consacrée par la profession des conseils évangéliques» – dont relève la vie religieuse – «est la forme de vie stable par laquelle les fidèles, suivant le Christ de plus près, sous l'action de l'Esprit Saint, se donnent totalement à Dieu aimé par-dessus tout, pour que dédiés à un titre nouveau et particulier pour l'honneur de Dieu, pour la construction de l'Église et le salut du monde, ils parviennent à la perfection de la charité dans le service du Royaume de Dieu et, devenus signes lumineux dans l'Église, ils annoncent déjà la gloire céleste» (*DFIR* 7).

Cette description est remplie de nombreuses distinctions et d'éléments utiles et importants. Il se peut que vous trouviez son étude intéressante.

Les deux domaines de ce document sur lesquels je voudrais attirer votre attention et orienter votre réflexion sont les suivants :

### **(1) POURQUOI LA FORMATION CONTINUE?**

67. On peut retenir en d'autres termes trois raisons fondamentales qui motivent la formation permanente :

- la première ressort de la fonction même de la vie religieuse au sein de l'Église. Elle y joue un rôle charismatique et eschatologique très significatif qui suppose chez les religieuses et les religieux une attention spéciale à la vie de l'Esprit, aussi bien dans l'histoire personnelle de chacun et de chacune que dans l'espérance et l'angoisse des peuples ;
- la seconde lui vient des défis que représente l'avenir de la foi chrétienne dans un monde qui change à une vitesse accélérée ;
- la troisième concerne la vie même des instituts religieux et surtout leur avenir, qui dépendent pour une part de la formation permanente de leurs membres.

Ces points conduisent tous à cette observation : «La *Sequela Christi*» signifie que nous sommes toujours en chemin vers le Christ.

## (2) SON CONTENU

68. La formation continue est un processus global de renouveau qui s'étend à tous les aspects de la personne du religieux et à l'ensemble de l'institut lui-même. Elle est à conduire en tenant compte du fait que ses divers aspects sont inséparables et s'influencent mutuellement dans la vie de chaque religieux et de chaque communauté. Les aspects suivants peuvent être gardés à l'esprit :

- la vie selon l'Esprit ou spiritualité : elle doit avoir la primauté ;
- la participation à la vie de l'Église ;
- le recyclage doctrinal et professionnel ;
- la fidélité au charisme propre de son institut.

Il est utile de noter ici la manière claire et succincte dont est présenté le contenu de la formation dans nos vies : la spiritualité, l'apostolat, la formation et le charisme. Chacun de ces éléments mérite une place dans le calendrier communautaire de la formation.

## 2. Les documents qui mettent en valeur le sens de la vie consacrée : *Lumen Gentium, Perfectae Caritatis, et Vita Consecrata*

Il y a un certain nombre de documents qui mettent en valeur le sens et le caractère de la vie consacrée. Deux des plus importants viennent du Concile Vatican II ; et le troisième est un excellent document publié plus récemment. Toute réflexion que nous pouvons offrir sur ce genre de vie à laquelle nous nous sommes donnés dans la Compagnie et dans la Congrégation peut bénéficier d'une étude de ces documents.

### a) *Lumen Gentium* (1965)

Dans le Chapitre 6 de la constitution dogmatique *Lumen Gentium* qui date de 1965, le Concile Vatican II a parlé de la nature de la vie consacrée et rappelle à ses membres leur place au sein du peuple de Dieu et leur rôle particulier dans l'Église :

« Les religieux doivent tendre de tout leur effort à ce que, par eux, chaque jour de mieux en mieux, l'Église manifeste le Christ aux fidèles comme aux infidèles : soit dans sa contemplation sur la montagne, soit dans son annonce aux foules du Royaume de Dieu, soit encore quand il guérit les malades et les infirmes et convertit les pécheurs à une vie féconde, quand il bénit les enfants et répand sur tout ses bienfaits, accomplissant en tout cela, dans l'obéissance, la volonté du Père qui l'envoya » (LG 46).

Notons ce qui vient d'être dit. La façon particulière par laquelle **nous présentons la vie du Christ aux autres dans nos services et notre façon de vivre** nous est rappelée. Nous faisons aussi connaître le Royaume de Dieu et la présence du Saint-Esprit :

«L'état religieux [...] fait voir enfin d'une manière particulière comment le règne de Dieu est élevé au-dessus de toutes les choses terrestres et combien ses nécessités sont suprêmes; il montre à tous les hommes [...] la puissance de l'Esprit Saint en action dans l'Église de façon admirable» (LG 44).

Cela dresse le cadre de nombreuses références ultérieures issues d'autres documents.

## **b) *Perfectae Caritatis* (1965)**

*Perfectae Caritatis* (1965), le décret de Vatican II sur l'adaptation et le renouveau de la vie religieuse est construit sur la direction donnée par le chapitre correspondant de *Lumen Gentium*. Il présente cinq principes généraux qui visent à guider le renouveau de la vie consacrée «sous l'impulsion de l'Esprit Saint et la direction de l'Église, selon les principes suivants» :

1. La norme ultime de la vie religieuse étant de suivre le Christ selon l'enseignement de l'Évangile, cela doit être tenu par tous les instituts comme leur règle suprême. (*Vincent et Louise ont volontiers maintenu que le Christ est la règle fondatrice qui nous guide – la question de Vincent «Et maintenant, Jésus-Christ?» exprime cette attitude; et les futurs saints insistaient aussi pour que nous arrivions à connaître Jésus dans toute sa plénitude dans notre lecture de l'Écriture*).

2. Le bien même de l'Église demande que les instituts aient leur caractère et leur fonction propres. C'est pourquoi on mettra en pleine lumière et on maintiendra fidèlement l'esprit des fondateurs et leurs intentions spécifiques de même que les saines traditions, l'ensemble constituant le patrimoine de chaque institut. (*Respecter notre charisme et la manière particulière dont nous suivons le Christ dans son service des pauvres est essentiel à notre mission et à notre vie communautaire. C'est une richesse que, par tous les moyens possibles, nous invitons d'autres à partager*).

3. Tout institut doit participer à la vie de l'Église et, tenant compte de son caractère propre, faire siennes et favoriser de tout son pouvoir ses initiatives et ses projets; ainsi dans le domaine biblique, dogmatique, pastoral, œcuménique, missionnaire et social. (*Le fait d'être guidés par les besoins de l'Église et de participer à sa vie par notre prière et notre obéissance font partie intégrante de notre vie*).

*Nous continuons à laisser ces principes guider notre liturgie et notre réflexion).*

4. Les instituts doivent promouvoir chez leurs membres une suffisante information de la condition humaine à leur époque et des besoins de l'Église, de sorte que discernant avec sagesse, à la lumière de la foi, les traits particuliers du monde d'aujourd'hui et brûlant du zèle apostolique, ils soient à même de porter aux hommes un secours plus efficace. *(Répondre aux besoins spécifiques de notre temps et adapter nos activités afin d'être disponibles et efficaces pour le service des plus pauvres et des plus abandonnés continue d'animer nos prises de décisions et nos missions. Vincent et Louise n'ont pas cessé d'être à l'écoute des besoins de leurs temps. Ils nous inspirent de suivre cette façon d'agir).*

5. Comme la vie religieuse est ordonnée avant tout à ce que ses adeptes suivent le Christ et s'unissent à Dieu par la profession des conseils évangéliques, il faut bien voir que les meilleures adaptations aux exigences de notre temps ne produiront leur effet qu'animées par une rénovation spirituelle. À celle-ci on doit toujours attribuer le rôle principal même dans le développement des activités extérieures. *(Tenter de comprendre et de vivre les conseils évangéliques dans leur plénitude est un but et un effort permanents. Permettre que l'apostolat domine tellement les efforts d'une personne que la communauté et la prière en soient compromises est contraire à notre esprit et à la source de notre force. « Quitter Dieu pour Dieu » est une dynamique qui fonctionne dans les deux sens dans notre vie et notre pratique) (PC 2).*

Ces principes généraux qui ont été développés dans ce document ont guidé le renouveau de la vie religieuse pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler et ils doivent toujours être pris en compte quand nous envisageons l'évolution permanente de la Compagnie. Ils sont sans cesse cités dans les documents ultérieurs de l'Église.

### **c) *Vita Consecrata* (1996)**

Dans les années plus récentes, le document de l'Église qui a eu l'influence la plus grande sur toute la réflexion sur la vie consacrée, et qui est l'héritier des documents de Vatican II que j'ai cités auparavant, c'est l'exhortation post-synodale du Pape Jean Paul II, *Vita Consecrata* – La Vie Consacrée. Elle est adressée « à l'épiscopat et au clergé, aux ordres et aux congrégations religieux, aux sociétés de vie apostolique, aux instituts séculiers et à tous les fidèles sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde ». Ce titre dit vraiment tout. *Vita Consecrata* nous est adressée et veut nous aider à réfléchir à notre

vie et à notre ministère, et donc à notre formation. C'est un document très lisible contenant de nombreux éclairages qui nous sont utiles.

Dans ce document, une grande part prend les caractéristiques d'une lecture spirituelle lorsqu'il tente de parler à notre cœur de notre identité d'hommes et de femmes consacrées. Il nous parle de l'importance de notre style de vie :

«*La vie consacrée est placée au c'ur même de l'Église* comme un élément décisif pour sa mission, puisqu'elle "fait comprendre la nature intime de la vocation chrétienne" et [...] parce qu'elle appartient de manière intime à sa vie, à sa sainteté et à sa mission » (VC 3).

Le Pape Jean Paul II déclare :

«*Au cours des siècles, il y a toujours eu des hommes et des femmes qui, dociles à l'appel du Père et à la motion de l'Esprit, ont choisi la voie d'une sequela Christi particulière, pour se donner au Seigneur avec un cœur « sans partage » (cf. 1 Co 7, 34). Eux aussi, ils ont tout quitté, comme les Apôtres, pour demeurer avec lui et se mettre, comme lui, au service de Dieu et de leurs frères » (VC 1).*

Chaque ligne constitue pour nous une puissante invitation.

- Tout d'abord, l'appel à suivre le Christ avec un « cœur sans partage ». La capacité à suivre totalement le Christ sans regarder en arrière, sans réserve et sans être distraits par d'autres préoccupations est un appel extraordinaire. Il s'agit de faire du Christ notre « tout » et de lui permettre d'être le centre de notre vie et de notre agir. Quelle responsabilité et quel cadeau d'être capable de le suivre ainsi ! Et notre choix de vie l'exige de nous.
- Deuxièmement, l'appel découle de l'obéissance ; nous répondons librement par notre obéissance à la manière dont nous avons été appelés par le Père et guidés par l'Esprit. Ainsi, notre vocation dépasse une simple générosité de notre part ; c'est une réponse de l'obéissance à la grâce de Dieu vivante dans notre vie et notre volonté.
- Et troisièmement, cet appel consiste à servir comme Jésus a servi en laissant tout derrière lui et en se plaçant à la disposition du Seigneur et des autres. La liberté de suivre Jésus de cette manière découle d'ôter de ses épaules le poids de tout ce qui nous retient en arrière pour un véritable service.

Dès les premiers paragraphes, et en insistant à maintes reprises sur les conseils évangéliques et la grâce de l'Esprit Saint, ce document indique et donne une orientation à la vie consacrée. On est bien récompensé de la lecture attentive de ce texte.



Le Pape Jean Paul II émet un souhait fervent : « Je souhaite que la réflexion se poursuive pour permettre l'approfondissement du grand don de la vie consacrée dans la triple dimension de la consécration, de la communion et de la mission » (VC 13). Ces trois éléments centrent notre attention sur le don de nous-mêmes, la vie communautaire et l'humble service dans l'apostolat. Chacun d'eux sera traité dans cette intervention.

### **3. Documents sur la vie spirituelle : *La dimension contemplative de la vie religieuse* (1980) et *Repartir du Christ, un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire* (2002)**

J'ai l'intention de souligner quelques extraits essentiels de ces documents et de vous mettre en appétit sur la façon dont ces documents peuvent être lus avec profit par ou pour les personnes qui sont en formation continue.

#### **a) *La Dimension contemplative de la Vie Religieuse* (1980)**

La sacrée congrégation pour les religieux et pour les Instituts séculiers souhaitait établir des orientations pratiques et formatrices pour encourager l'intégration de la vie intérieure et de l'activité dans les instituts communément appelés de vie active. Ce faisant, elle a vu la nécessité et l'urgence de souligner la primauté absolue de la vie dans l'Esprit Saint pour la dimension contemplative de la vie religieuse. La sacrée congrégation décrit cette dimension contemplative fondamentalement comme la réponse théologique de foi, d'espérance et de charité par laquelle le croyant s'ouvre à la révélation et à la communication du Dieu vivant par le Christ dans l'Esprit Saint.

« La dimension contemplative s'exprime dans l'écoute et dans la méditation de la Parole de Dieu ; dans la communion de la vie divine transmise par les Sacrements, et de façon spéciale par l'Eucharistie ; dans la prière liturgique et personnelle ; dans le désir constant et la recherche de Dieu et de sa volonté dans les événements et les personnes ; dans la participation consciente à sa mission salvifique ; dans le don de soi aux autres pour l'avènement du Royaume » (DCVR 1).

La sacrée Congrégation propose certaines orientations pour les Instituts de vie active.

Parmi celles-ci se trouve la nécessité de l'intégration de l'activité et de la contemplation. La proximité avec le Christ est essentielle et la prière est décrite comme la respiration indispensable de toute dimen-

sion contemplative (DCVR 5). Ainsi, la communauté ne pourrait survivre sans un contact régulier et prolongé avec le Seigneur grâce à une prière préparée.

Une deuxième orientation implique une attention renouvelée à la vie du Saint Esprit. Et cela peut s'exprimer de bien des manières (DCVR 8-14):

- *La Parole de Dieu*
- *Le rôle central de l'Eucharistie*
- *La célébration rénovée du Sacrement de Pénitence*
- *La direction spirituelle*
- *La liturgie des heures*
- *La dévotion à la Vierge*
- *Le caractère indispensable de l'ascèse personnelle et communautaire*

Dans tous ces moyens, le rôle du Saint-Esprit est manifeste et célébré dans les efforts de contemplation de la communauté.

Une troisième orientation implique l'animation de la communauté. La communauté religieuse en elle-même est une réalité théologique, un objet de contemplation (DCVR 15). Les religieux ont besoin d'un « lieu de prière » à l'intérieur même de leurs maisons, où la tension quotidienne vers la rencontre avec Dieu, source de communion dans la charité, trouve des rappels et des soutiens constants.

Une quatrième orientation, c'est la nécessité de développer la dimension contemplative dans la formation continue (DCVR 17-19).

Le document conclut: « Plus le religieux s'ouvrira à la dimension contemplative, plus il se rendra attentif aux exigences du Royaume, développant intensément son intériorité théologique » (DCVR 30).

## **b) *Repartir du Christ, un engagement renouvelé de la Vie Consacrée au troisième millénaire (2002)***

Le document de 2002 émanant de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, *Repartir du Christ, un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire* paraît cinq ans après *Vita Consecrata* (que nous avons étudié auparavant) et suit ses traces. Au début du présent document, nous lisons:

« L'Exhortation apostolique *Vita Consecrata* su exprimer avec clarté et profondeur la dimension christologique et ecclésiale de la vie consacrée dans une perspective théologique trinitaire [...] Il reste le point de référence le plus significatif et le plus nécessaire pour guider le chemin de fidélité et de renouvellement des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique » (RDC 3).

*Repartir du Christ* se centre essentiellement sur la spiritualité développée dans le document précédent d'un point de vue pastoral.

« Suivant l'invitation adressée par le Pape Jean-Paul II à toute l'Église, la vie consacrée par ses membres doit résolument repartir du Christ, en contemplant son visage, en privilégiant les voies de la spiritualité comme vie, pédagogie et pastorale » (RDC 19).

L'exemple de Jésus et son ministère est clairement le point de départ de toute spiritualité de la vie consacrée. Nous pouvons entendre en écho Vincent et Louise qui nous rappelle que notre Règle c'est le Christ.

#### **4. Les documents sur la vie communautaire: *La Vie fraternelle en communauté* (1994) et *Le service de l'autorité et de l'obéissance* (2008)**

Traiter de la vie consacrée implique nécessairement de traiter d'un des problèmes et d'une des valeurs qui entourent la vie en communauté et de la façon dont les principes d'autorité et d'obéissance entrent en jeu. Il y a deux documents vers lesquels nous pouvons orienter notre attention d'une manière particulière.

##### **a) *La Vie fraternelle en communauté* (1994)**

Ce document reconnaît que de nombreux changements se sont produits dans l'Église, la société et les cultures qui ont eu une influence sur la manière dont la vie communautaire a été vécue et peut être vécue. L'expérience réelle et les situations des communautés aujourd'hui doivent être prises en compte pour déterminer de quelles façons la vie communautaire peut être adaptée et mise en valeur. Le document commence par déclarer avec force :

« Les communautés religieuses sont nées, "non d'une volonté de la chair ou du sang", non de sympathies personnelles ou de motifs humains, mais "de Dieu" (Jn 1, 13), d'une vocation divine et d'un attrait divin. Elles sont un signe vivant du primat de l'amour de Dieu qui accomplit ses merveilles, et de l'amour envers Dieu et envers les frères, tel qu'il a été manifesté et vécu par Jésus-Christ » (LVFC 1).

Le document se fixe pour but de soutenir les efforts entrepris par de nombreuses communautés de religieux et religieuses, pour améliorer la qualité de leur vie communautaire. Il structure sa présentation de la façon suivante (LVFC 7):

- a) La communauté religieuse *comme don*
- b) La communauté religieuse *comme lieu où l'on devient frères et sœurs*
- c) La communauté religieuse *comme lieu et sujet de la mission*

Utilisant les trois images de la Trinité, de Jésus avec ses disciples, et de l'Église à la Pentecôte, ce document insiste sur l'amour et l'unité qui unissent et relient les membres d'une communauté ensemble. Il reconnaît qu'au cœur d'une communauté religieuse se trouve le don de l'Esprit.

« Dans une communauté fraternelle, chacun se sent coresponsable de la fidélité de l'autre; chacun contribue à ce que règne un climat serein de partage de vie, de compréhension mutuelle, d'aide réciproque; chacun est attentif aux moments de fatigue, de souffrance, d'isolement, de démotivation du frère ou de la sœur; chacun offre son soutien à celui qu'attristent les difficultés ou les épreuves » (LVFC 57).

Jésus insistait sur le fait que le signe le plus parlant de sa présence parmi nous résiderait dans la vie fraternelle en communauté dans l'amour et le soutien mutuels. Nous pouvons être reconnaissables comme disciples de Jésus quand nous vivons bien en communauté.

### **b) Le Service de l'Autorité et l'Obéissance (2008)**

Dans cette Instruction, la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, indique dès le début son intention :

« La personne consacrée témoigne donc de l'engagement, joyeux et en même temps difficile, de la recherche assidue de la volonté divine, et pour cela elle choisit d'utiliser tous les moyens disponibles qui l'aident à la connaître et la soutiennent pour y parvenir [...] *quelques-uns* sont appelés à exercer, généralement de manière temporaire, la tâche particulière d'être signe d'unité et guide dans la recherche unanime et l'accomplissement personnel et communautaire de la volonté de Dieu. C'est là le service de l'autorité » (SAO 1).

Situer les valeurs de « l'autorité » et de « l'obéissance » dans la tâche qui consiste à chercher et à accomplir la volonté de Dieu, leur donne un contexte attractif et désirable. Ce document situe aussi ces valeurs dans le contexte où l'on parle de Jésus comme le serviteur obéissant du Père. L'objectif de ce document est accompli en trois parties qui définissent l'autorité comme un triple service : « Aux personnes appelées à vivre leur consécration (*première partie*); à construire des commu-

nautés fraternelles (*deuxième partie*); à participer à la mission commune (*troisième partie*)» (SAO 3). Dès le début, on remarque le titre du document qui caractérise immédiatement l'exercice de l'autorité et de l'obéissance comme « un service ».

Dans la présentation de ce document, trois éléments sont souvent répétés. Le premier est l'écoute comme la clé de l'autorité et de l'obéissance. Cette personne doit être ouverte à la direction que lui montre le Seigneur « quand on reconnaît sa présence dans les médiations humaines, tout particulièrement dans la Règle, dans les supérieurs, dans la communauté, dans les signes des temps, dans les attentes des gens, surtout des pauvres » (SAO 11). En second lieu, le rôle de l'Esprit Saint comme guide et source de force est reconnu; la communauté est rassemblée et stimulée par la présence de cet Esprit. Et troisièmement, la nature filiale de l'obéissance par imitation de la vie et du ministère de Jésus est soulignée. La vie entière de Jésus était centrée sur l'obéissance à la volonté du Père et sur l'acceptation de sa volonté en toutes choses.

## **5. Les documents sur la liturgie et sur notre vie: *Ecclesia de Eucharistia* (2003), *Verbum Domini* (2010), *Porta Fidei* (2011)**

Ce sont des documents que j'ai identifiés comme centrant particulièrement notre attention sur l'Eucharistie, la Parole de Dieu et la vie quotidienne.

### **a) *Ecclesia de Eucharistia* (2003)**

La lettre encyclique du Pape Jean Paul II sur l'Eucharistie *Ecclesia de Eucharistia* (2003) commence par une affirmation: « L'Église vit de l'Eucharistie » (1<sup>er</sup> paragraphe) et se poursuit en réfléchissant sur l'importance du sacrement de l'autel pour la communauté chrétienne. Elle a beaucoup à nous dire ainsi qu'à nos Sœurs qui soutiennent que: « *Les Sœurs sont conscientes de l'importance vitale de l'Eucharistie, centre de leur vie et de leur mission, rencontre essentielle chaque jour avec le Christ et les frères. [...] Elles s'offrent elles-mêmes avec le Seigneur Jésus dans le mémorial de sa Pâque* » (C 19b-c).

### **b) *Verbum Domini* (2010)**

L'exhortation apostolique post-synodale du Pape Benoît XVI *Verbum Domini* (2010) est un document récent, comme nous le savons, qui invite à une étude de la Bible. Utilisant le Prologue de l'Évangile de Jean comme point central, le Pape Benoît écrit dans ce document sur

l'importance de la Parole de Dieu dans le dialogue avec l'Église et avec nous, dans les sacrements (surtout l'Eucharistie), dans la prière et la réflexion, et dans la mission. C'est un bon document pour étudier l'importance de l'Écriture avec nos Sœurs car la Bible est une partie si importante de notre charisme. « *En lisant et méditant l'Écriture Sainte, Parole vivante et efficace, elles approfondissent leur connaissance de la personne du Christ et de son attitude à l'égard des humbles et des opprimés* » (C 22a).

### c) *Porta Fidei* (2011)

La lettre apostolique du Pape Benoît *Porta Fidei* (2011) proclame l'« année de la foi » d'octobre 2012 à novembre 2013 et invite tous les croyants à approfondir ce merveilleux don qu'est la foi. Ce document cite, au paragraphe 7, le verset de Paul qui a inspiré la devise de la Compagnie: « *Caritas Christi urget nos* » (2 Co 5, 14) car le Saint-Père proclame que « L'Année de la foi sera aussi une occasion propice pour intensifier le témoignage de la charité » (au paragraphe 14). Manifestement, nous avons un encouragement à exprimer notre foi en actes. Il invite l'Église à être attentive au *Catéchisme de l'Église catholique* comme un outil pour apporter un réel soutien à la foi que nous professons; les catholiques sont encouragés à étudier et à faire bon usage de cette « année de la foi ». A cet égard, il encourage également l'étude des documents de Vatican II. Enfin, nous devons remarquer que: « Les communautés religieuses comme celles des paroisses, et toutes les réalités ecclésiales anciennes et nouvelles, trouveront la façon, en cette *Année*, de rendre une profession publique du *Credo* » (paragraphe 8). La clarté de cet appel est indéniable pour nous. Nous trouvons donc dans ce document de nombreux encouragements et de nombreuses orientations pour guider nos réflexions avec les Sœurs au cours de l'année qui vient.

### Conclusion

Il serait assez facile de prendre tous ces documents et de les ranger dans les rubriques de l'accompagnement, l'animation et la formation – qui sont des catégories que nous faisons ressortir comme étant de la responsabilité du Directeur provincial en lien avec nos Sœurs. Nous savons que les documents de l'Église ne sont généralement guère faciles à lire et demandent du temps et une interprétation, mais ils constituent une riche ressource pour les interventions et les enseignements fondés sur l'Évangile. Pour ce faire, nous devons être nous-mêmes nourris à la table de la sagesse que nous procure l'Église.